

Déclaration liminaire de la FS-SSCT du 30/01/2026

Monsieur le Président,

Améliorer les conditions de travail et prévenir les risques suicidaires. La DGFIP aurait-elle enfin compris que ces 2 sujets pourraient-être liés, au moins partiellement ?

=> **Améliorer les conditions de travail** : dans la fiche présentée, rubrique « agir sur le travail et son organisation » il est indiqué, notamment : « prendre en compte les conditions de travail dans la conduite de projet ».

Question : en densifiant systématiquement les réinstallations de services (par exemple au 5G), notre administration met-elle réellement en pratique cette action ou attend-elle que toutes les densifications soient effectives pour s'y mettre ?

Pour les élus **CFTC-CFDT**, il ne fait aucun doute que les conditions de travail concourent en grande partie au bien-être des agents au travail. Densifier c'est forcément dégrader les conditions de travail : plus d'agents dans des surfaces plus petites, des bureaux (mobilier) plus petits et donc moins de place pour travailler, plus de bruit, plus de promiscuité donc moins de discrétion, une atmosphère qui deviendra vite irrespirable en période chaude, etc. Cela va générer des difficultés de concentration, du stress et donc de la fatigue.

1^{er} exemple local concret : faire rentrer au chausse-pied les services de 4 étages sur 2 étages au 5G. Comment travailler sereinement dans de telles conditions ? C'est contraire aux dispositions de la fiche présentée. Ce plan d'action commence bien ...

2° exemple local concret : le déménagement du PRS => c'est la valse des dates et des lieux, passage de 4 pièces à 2 avec surfaces réduites (6 agents pour 3 précédemment) ...

3° exemple local concret : service recouvrement du SIP de Bourg : 7 agents dans 37m2 soit 5,28m2 par agent ...

Nous arrêterons là les exemples.

La DGFIP fait porter les efforts budgétaires notamment sur les conditions de travail, en densifiant les bâtiments domaniaux existants. Cela engendrera mécaniquement ce que nous pressentions il y a quelques années : la demande par les agents de la mise en œuvre de « flex-offices » pour détendre les surfaces, augmenter la taille du mobilier (bureaux) et retrouver ainsi plus de confort en présentiel. Comment passer au flex-office sans l'imposer ? En poussant les agents à le demander. Bravo, belle manœuvre !

=> Les élus **CFTC-CFDT** déplorent ce qui risque d'être une simple déclaration d'intention qui, contraintes budgétaires obligent, restera au moins en partie lettre morte.

Nous allons maintenant aborder un sujet qui est plus un témoignage personnel de Claire Desgoutte, adjointe du PRS :

Monsieur le Président, vous avez accepté d'ajouter à l'ordre du jour un point sur la prochaine réinstallation du PRS au 5G. Je vous en remercie même si j'estime que cela arrive un peu tard eu égard aux nombreuses fois où nous vous avons fait part de nos inquiétudes.

Mais revenons au sujet initial de cette instance : améliorer les conditions de travail et prévenir les risques suicidaires.

J'ai reçu il y a quelques temps une info du journal Le Monde titrant : « la souffrance au travail des agents du fisc ». Cela m'a provoqué un déclic, j'avais besoin de témoigner afin de pouvoir me reconstruire.

A votre demande, j'ai assuré l'intérim du Chef de Service. Ce n'était pas la 1ère fois, notamment durant la période de confinement, avant l'arrivée de Madame PONCET. J'ai accepté malgré un manque d'enthousiasme dû à une fatigue avancée.

Depuis le 10 septembre 2025, j'essaie de tenir la tête de ce service hors de l'eau mais j'ai l'impression d'être laissée seule, sans soutien hiérarchique malgré mes cris de détresse.

Fort heureusement, l'entente dans le service m'aide à ne pas sombrer.

Les événements de ces dernières années nous ont obligés à ne compter que sur nous même. L'équipe se serre les coudes, nous nous aidons, nous nous écoutons, nous nous rassurons, mais mes angoisses persistent sur l'avenir du service et je les partage avec eux.

Je souhaiterais moins d'ordres contradictoires. Exemple : on nous demande de mettre la priorité sur la lutte contre la fraude fiscale car il faut faire rentrer l'argent mais en même temps, il ne faut pas s'attarder sur les dossiers et mettre en ANV ceux qui ont plus de 5 ans. Que faire ?

La détresse engendrée par tout cela m'a conduite à 3 reprises chez mon médecin traitant. Ce dernier est pris lui aussi dans une logique d'injonctions contradictoires l'obligeant à soigner en tenant compte des restrictions imposées par la sécurité sociale. Résultat, il ne m'a pas arrêtée. Il n'a pu que constater les dégâts et me conseiller de prendre des vacances et du recul.

Ne pouvant travailler que dans l'urgence, faute de Chef, je suis soulagée que cet intérim prenne fin la semaine prochaine. Cela dit, la charge de travail sera toujours importante et la question de la réinstallation dans des locaux que nous souhaitons accueillants n'est toujours pas réglée.

Le stress des agents et des encadrants doit être pris au sérieux et les signaux d'alertes entendus. Dans notre département, plusieurs Chefs de services ont été victimes de burn-out. Ce n'est pas normal. Qu'est-il fait pour les protéger et éviter que cela ne se reproduise ?

=> En conclusion, Monsieur le Président, le prochain exercice emploi ne manquera pas d'être éclairant sur l'estime que nous portent les décideurs politiques et administratifs et la parfaite cohérence de leurs actes avec les beaux plans d'actions présentés, arguments à l'appui n'en doutons pas.

Pour les élus **CFTC-CFDT** l'amélioration des conditions de vie au travail doit commencer par cesser de détruire les emplois de nos services et stopper la densification à marche forcée. Il faut également que soit mis en cohérence la politique emplois globale de notre administration avec les volontés affichées d'amélioration des conditions de vie au travail et la prévention de risques suicidaires. A défaut, ces plans d'actions, bien que nécessaires, pourraient n'avoir qu'une efficacité limitée en ne faisant que constater les situations à risque sans avoir les moyens d'y remédier.

Vos élus CFTC-CFDT :

Frédéric SCHMITTER (Titulaire) cftc.dgfip.01@gmail.com

Claire DESGOUTTE (Suppléante) claire.desgoutte@dgfip.finances.gouv.fr
